



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Conseil académique  
de la vie lycéenne  
Académie Besançon



**Procès-verbal du conseil académique de la vie lycéenne  
23 mars 2011**

**Rectorat**

**Proviseur Vie Scolaire**

Référence

Dossier suivi par  
Audrey BENOIT-GONIN

Téléphone  
03 81 65 74.02

Fax  
03 81 65 74.07

Mél.  
ce.viescolaire  
@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention  
25030 Besançon  
cedex

Présents : membres du CAVL, membres élus  
Voir en annexe la liste des présents.

Absents excusés : M. le Préfet de Région, M. Jean-Marc MILVILLE, Inspecteur d'Académie DSDEN du Jura ; Mme Hélène BIDOT, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire ; M. Jean-Marie MICHOUILLER, Proviseur du lycée Les Huisselets, Montbéliard ; Mme Béatrice RONZI, Ville de Besançon, M. Max ANDRE, enseignant LPO Xavier Marmier, Pontarlier ; Mme Sémia DELLILE, CPE LP Luxembourg, Vesoul ; Mme Elise HYMETTE, gestionnaire – CLG Saint-Vit et Mme Marie-Pierre BOURGIN, représentante FCPE.

### Ouverture du CAVL

Monsieur le Recteur ouvre ce conseil académique en rappelant toute l'importance qu'il porte aux projets des lycéens. Il présente l'ordre du jour et donne la parole à Cyprien Fluzin, élu au Conseil National de Vie Lycéenne (CNVL) pour présenter le bilan de premier conseil.

#### ⊙ Compte rendu du Conseil National de Vie Lycéenne :

Cyprien présente un bilan des deux journées passées à Paris les 19 et 20 janvier 2011, pour assister au premier CNVL du mandat 2010-2012. Cette session a été particulière pour les élus du CNVL, puisqu'ils ont été conviés à la cérémonie des vœux du Président de la République au Grand Palais.

Les travaux du CNVL ont débuté par des commissions de travail préparatoires au conseil du 20 janvier après-midi en présence de Monsieur le Ministre.

Cyprien présente les thèmes de travail retenus :

- la formation des élus lycéens
- les rythmes scolaires
- la lutte contre les discriminations
- et un point d'étape sur la réforme des lycées

Une synthèse des travaux sur les rythmes scolaires et sur la discrimination a été présentée en séance plénière.

Le prochain CNVL est prévu les 28 et 29 mars 2011 et ce sera Alice Fostel la suppléante de Cyprien qui représentera l'académie.

Monsieur le Recteur informe le conseil que le Ministre lance un travail sur le harcèlement à l'école, car 17% des jeunes se sentent harcelés à l'école, surtout en collège.

#### ⊙ Vote et approbation du PV du CAVL du 19 janvier 2011

Monsieur le Recteur soumet le PV au vote. Il est approuvé à l'unanimité, soit 26 approbations.

#### ⊙ Bilan des activités du CAVL

- Bilan d'étape du journal académique de vie lycéenne :

Monsieur Neves précise que ce journal est issu d'un travail collaboratif entre deux élues du CAVL (Elise AEBISCHER et Alice FOSTEL) et Michel PRIEUR, pour le CLEMI.

Elise et Alice présentent au conseil le journal en précisant son format : six pages entre le format A4 et le A3. Il sera publié en 3000 exemplaires, soit 50 par lycée de l'académie. Elles expliquent que le matin les élus ont proposé que le journal soit imprimé sur du papier recyclé.

Ce journal se compose de rubriques régulières et d'articles spécifiques à chaque numéro :





2/3

### **Rubriques régulières :**

- « dans les journaux lycéens » : un article par département extrait d'un journal lycéen
- projet des élèves : valorisation des projets d'élèves dans l'académie,
- information sur des manifestations culturelles,
- un article rédigé par les lycéens intitulé « j'aime, j'aime pas » (tous les lycéens peuvent participer).

### **Rubriques spécifiques :**

- séminaire de vie lycéenne à Rochejean,
- présentation des élus CAVL et de la cellule vie scolaire,
- plan d'action du CAVL,
- compte-rendu écrit du premier CNVL,
- le mot du DNV, Mathieu Maraine,
- Interview de Monsieur le Recteur,
- Présentation du Clémi.

Monsieur le Recteur interroge les élèves sur le choix d'un vecteur papier plutôt qu'informatique, de type blog, journal en ligne, etc.

Les élèves répondent que le journal sera également mis en ligne sur le site académique de la vie lycéenne. Le papier donne un aspect plus traditionnel et cela le rend plus accessible notamment pour les internes.

Monsieur le Recteur précise que le format papier peut être considéré comme rigide et ne permet pas de mise à jour là où les médias numériques le permettent.

#### - La discrimination :

Rémi Tison et Sophie Ponçot exposent les réflexions engagées le matin en atelier animé par Messieurs Lassout (La Halde) et M'Rad et Gillot (ACSE). Ils expliquent au conseil qu'il existe 18 critères de discrimination. Le matin un long débat s'est engagé sur la mise en place d'un projet concernant la discrimination : marque pages, concours, etc.

L'idée d'un concours est approuvée par tous les élus. Monsieur Neves ajoute que ce concours pourrait être clôturé par un forum académique permettant ainsi de donner une visibilité complète sur le thème traité.

Monsieur Neves précise que les travaux sur le concours discrimination vont se poursuivre en sous commission et sollicite les membres adultes qui souhaiteraient participer. Madame Dienne et Monsieur Monard répondent positivement. Il sera également proposé à Monsieur Siclet de se joindre au groupe de travail.

A ces adultes s'ajoutent des élus CAVL : Cyprien Fluzin, Sophie Ponçot, Rémi Tison, Christopher Viard et Esaline Parisotto.

Monsieur le Recteur soumet ce projet au vote du conseil, il est approuvé à l'unanimité.

#### - Questionnaire portant sur la réforme des lycées :

Monsieur le Recteur explique qu'il souhaite qu'une discussion soit engagée sur ce thème. Il précise qu'au niveau national, l'Inspection Générale a présenté un rapport au ministre et qu'au niveau académique, les corps d'inspection s'attachent à vérifier que les éléments souhaités par la réforme soient mis en place.

Monsieur le Recteur insiste sur le fait qu'il est donc nécessaire et intéressant de connaître le point de vue des lycéens. « Comment ressentent-ils les actions mises en place au niveau des trois items phares : mieux orienter, mieux accompagner l'élève dans ses besoins et mieux s'adapter à notre époque ? »

Monsieur le Recteur souligne qu'il ne s'agira pas de pointer du doigt les établissements qui font ou ne font pas ; mais bien de regarder globalement si les dispositifs contribuent à répondre concrètement aux attentes de la réforme. La finalité de cette enquête, à créer, est bien de faire ressortir le sentiment de bénéfices que les lycéens peuvent tirer de la réforme. Monsieur le Recteur demande aux élus CAVL qui seraient intéressés pour intégrer ce groupe de travail et réfléchir à la création d'une enquête.

Sont inscrits : Estéban Piard, Leslie Nolot, Nelson Vittet, Alexandre Stajkovic et Rémy Lhorens.

Monsieur Houillon s'associera aux élèves pour travailler à cette enquête.

#### ⊙ Bilan de la réunion des référents de vie lycéenne

Monsieur Neves présente un bilan de cette réunion qui s'est tenue le jeudi 10 mars en présence d'une quarantaine de référents, du DAVL et de Mathieu Maraine (DNVL).

Cette réunion a eu pour objectif de présenter :

- le calendrier académique de vie lycéenne,
- le plan d'action académique du mandat 2010-2012,
- le bilan du séminaire de vie lycéenne,



3/3

- les instances de vie lycéenne et le rôle institutionnel des référents,
- la formation des élus lycéens,
- le Clémi.

Des ateliers ont ensuite permis d'approfondir les thèmes suivants :

- sensibiliser les élèves sur les missions du CVL,
- organiser les élections,
- former les élus,
- définir un fonctionnement et un plan d'action par le CVL.

Les référents ont pu s'exprimer sur leur difficulté à impliquer les adultes de l'établissement dans la formation et dans les travaux et projets engagés par le CVL. Par contre, la sensibilisation des élèves et l'organisation des élections ne présentent pas de difficultés. Par ailleurs, Le CVL est très difficile à mobiliser dans les LP, les élèves étant souvent en période de formation en entreprise.

Cette journée a été très appréciée par les référents et elle sera reconduite en début d'année scolaire 2011.

Les élus lycéens des lycées professionnels exposent également leur difficulté à faire vivre le CVL dans leurs établissements en raison des périodes de stages. Ils soulignent la difficulté à mettre en place des projets et à les suivre de manière organisée et assidue. Les élus estiment qu'il est nécessaire, quand cela est possible, d'avoir un espace dédié au CVL (salle, tableau d'affichage, etc.), ce qui permet de légitimer le CVL et ses actions. Monsieur le Recteur ajoute que c'est effectivement un point important à signaler à la Région qui a à charge la partie entretien des lycées.

#### ⊙ Conclusion par Monsieur le Recteur

Monsieur le Recteur annonce la date du prochain CAVL, mercredi 25 mai 2011 et précise que lors de ce conseil, il présentera les grands points du projet académique relatifs au fonctionnement des lycées.

Il conclut ce CAVL en remerciant les participants et les félicite encore pour leur investissement et leur engagement au niveau académique.

L'ordre du jour étant terminé, il invite tous les participants à prendre un traditionnel verre de l'amitié.

Le Recteur  
Chancelier des Universités

Éric MARTIN

La CPE Vie scolaire  
(secrétaire de séance)

Audrey BENOIT-GONIN